

l'émouvant, le solennel tableau du jour qui décline et de la nuit qui tombe.

Voilà l'impression de la Campine limbourgeoise. C'est ici qu'il faut venir la chercher et la laisser vous envahir, vous prendre peu à peu, grandir à chaque minute qui fuit.

Il se dégage de cette étendue marécageuse des environs

de Genck un charme robuste qui captive le regard, une mélancolie franche et superbe qui remplit le cœur.

Nulle part, la morne sévérité des terres incultes ne s'accuse avec un caractère plus marqué et une beauté plus complète.

LEON DOMMARTIN.

Le château de Boetendael à Uccle

Un des plus agréables vallons que la nature ait formés.

GEORGES FRICX (1743).

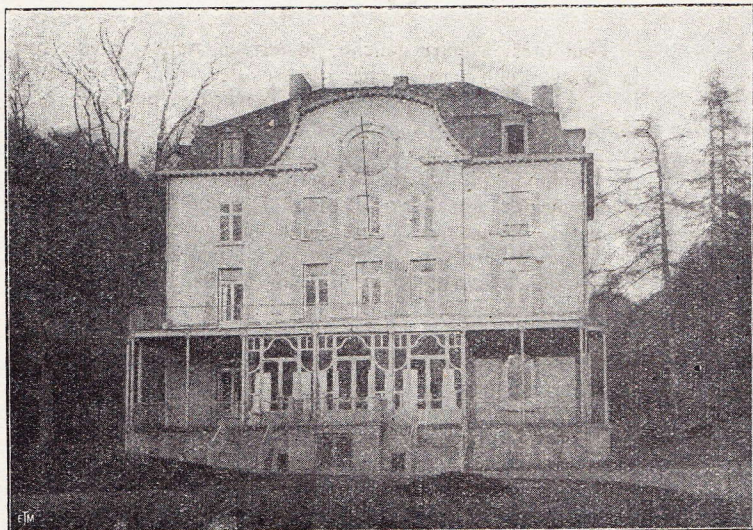
Cet endroit solitaire est un des plus enchanteurs dans les environs de Bruxelles.

ABBE MANN (1785).

Dans l'angle formé par l'avenue Brugmann et l'avenue De Fré, une superbe propriété de plaisance se déploie sur le versant nord du vallon de l'*Ukkelbeek*, vis-à-vis du château de Wolvendael, devenu le parc public d'Uccle. J'ai nommé le château de Boetendael.

Ce domaine est une ancienne retraite monastique, qui occupait un vaste enclos triangulaire, compris entre la *Boetendaelstraet*, qui traverse le hameau du Chat, et la *Sukkelstraet*, toutes deux encore existantes.

Longtemps, il n'y eut en cet endroit qu'un ermitage,



Uccle. — Le château de Boetendael.

fondé en 1266 sur un bien d'un demi-journal, légué par Henri Grols, échevin d'Uccle.

En 1467, Philippe Hinckaert, qui possédait à proximité la ferme de *Ten Hove*, « donna ces lieux à Isabelle de Portugal, veuve de Philippe le Bon, et celle-ci en fit don au frère Henri de Lille, du couvent des Cordeliers de l'Observance, de Malines, pour y établir une communauté de son ordre, en l'honneur de saint Antoine de Padoue » (Wauters.)

Telles furent les origines du couvent qui subsista en cet endroit jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cette communauté de religieux réformés de l'ordre de Saint-François, c'est-à-dire de frères mineurs récollets, prit le nom de la dépression pittoresque et solitaire qui l'abritait, le *Boetendael* ou val-

lon de la Pénitence. Le haut du vallon porte le nom de *Kluydselle* ou vallon de l'Ermitage.

On sait que l'ordre franciscain fut fondé en 1208 par saint François d'Assise. L'ordre réformé se répandit à partir du XV^e siècle. Mains couvents de récollets reçurent la réforme des religieux de Boetendael.

Le couvent uclois se développa grâce aux libéralités et à la sollicitude de plusieurs de nos souverains.

Philippe le Beau gratifia ce monastère de trois cents charges d'âne de bois, en 1497. Les eaux qui alimentaient le couvent s'étant perdues par suite d'un tremblement de terre, ce prince y amena l'eau au moyen d'une canalisation venant d'une distance de quatre milles (1510).

Philippe II vint un jour rendre visite aux récollets et, en guise de pénitence, lava les pieds de douze vieillards.

L'infante Isabelle, dont on connaît les œuvres ferventes de piété, vint maintes fois à Boetendael, toujours accompagnée de présents, pour embellir le monastère. On sait qu'elle revêtit la robe de sainte Claire à la fin de sa vie.

C'est elle qui, en 1604, fit restaurer le couvent, après sa destruction à l'époque des troubles religieux (1579). Elle fit niveler et emmurailler le jardin et bâtir le cloître et la bibliothèque.

On voyait dans l'église deux mausolées en marbre, l'un érigé en 1705 par le baron Roger van der Noot, bourgmestre de Bruxelles, l'autre rappelant le souvenir de Philippe van der Noot, seigneur de Carloo après lui.

Des processions solennelles furent organisées au temps des archiducs, à travers les profondeurs de la forêt de Soignes, par des confréries annexées au couvent; elles attirèrent des foules nombreuses. Boetendael était alors un centre de foi et de prosélytisme religieux.

En 1724, le couvent souffrit de nouveau du manque d'eau. Dans une requête envoyée au Conseil des Finances, les religieux rappelèrent qu'un tremblement de terre avait tari « les sources de leur réservoir, celles-ci ayant pris leur

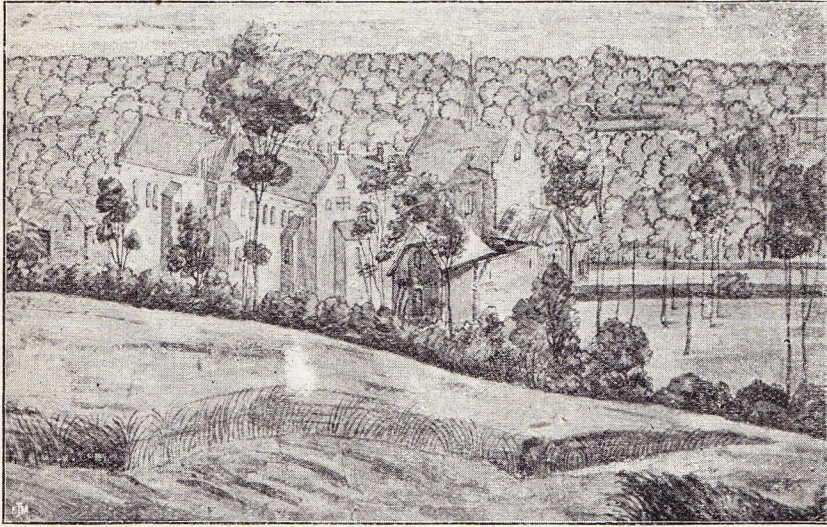
course vers une autre fontaine, environ mille pieds en dessous », et ils sollicitèrent l'autorisation de pouvoir mener des conduites vers cette « grosse fontaine sortante hors d'un héritage appartenant à l'abbaye de Coudenberghe ». Ils ajoutaient que leur couvent étant « de fondation royale », ils ne voulaient rien faire sans l'assentiment de Sa Majesté (1).

La demeure des Franciscains de Boetendael n'avait pas le même luxe architectural que nos autres retraites monastiques, telles Villers et Groenendael, mais elle était située, comme celles-ci, dans un cadre enchanteur, à l'orée de la

(1) Chambre des Comptes, avis des Finances. Liasse 542 (26 août 1724).

Heeghde, bois domanial depuis longtemps défriché et qui se rattachait au *Sonienbosch*.

Une vue d'ensemble de l'ancien couvent a été insérée dans la réédition de 1727 de la *Chorographia* de Sanderus. On conserve au château de Boetendael un exemplaire pré-



Le couvent de Boetendael, en 1758.
(Dessin de Wildens.)

cieux de cet ouvrage, celui qui a appartenu aux Franciscains uclois. Il porte cette annotation : *Bibliotheca fff. min. Recoll. Bootendalii 1729 (1)*.

Le monastère est aussi représenté sur un curieux dessin colorié, sur parchemin, signé Wildens et daté de 1758. J'ai reproduit ci-contre un fragment de ce croquis.

L'éditeur Georges Fricx, qui devait bien connaître la région d'Uccle (son père a été propriétaire de Wolvendael de 1715 à 1733), a écrit ce qui suit, au sujet du couvent de Boetendael, dans son guide de Bruxelles de 1743 :

« Tout y est propre et magnifique sans déroger à la pauvreté, dont les frères récollets font une profession particulière. Il consiste en plusieurs facées de quatre corps de logis; une église très proprement ornée, des jardins embellis d'arbustes et de fontaines, des terrasses ménagées sur une colline plantée de beaux arbres en quinconge; en quantités d'allées et d'avenues qui forment une charmante perspective, et en un parc très étendu encint de hayes épaisses beaucoup plus sûres que des murs. La ville de Hall, Uccle, plusieurs bourgs, bocages et prairies lui forment le plus beau coup d'œil du monde. De quelque côté qu'on y arrive, on trouve des chemins agréablement ombragés et ornés de fréquents oratoires, petites chapelles ou d'images pieuses qui excitent à la piété et à l'amour de la solitude; conformément au nom qu'il porte de vallée de pénitence. Plusieurs habitants de

(1) Ce registre renferme une autre ajoutée manuscrite : la liste des supérieurs du couvent complétant celle que dressèrent Sanderus et son continuateur, et tenue à jour jusqu'à l'époque où les religieux furent expulsés de leur demeure. Voici cette liste :

1726, Antoine Ten Troost; 1729, J.-B. Seutin; 1732, Gaspar Heeren; 1735, Jean Swillens; 1738, Josse Aertssens; 1741, Fr. de Montaigne; 1743, Guill. Brants; 1746, Fr. De Bodt; 1749, Henri Stevenaerts; 1752, Guill. Lutters; 1755, Guill. Gense; 1758, Josse Van Dooren; 1761, Mathieu Jeuckens; 1764, J.-B. Lindemans; 1767, Fr. De Smet; 1770, Oger Du Château; 1773, Fr. Lambrechts; 1776, Jean Andries; 1779, Jean Kieckens; 1782, Pierre De Keyser; 1785, Pierre Vekemans; 1789, Guill. Toelen; 1793, Pierre Rollier; 1796, J.-B. Janssens.

La plupart de ces pères furent lecteur en théologie, vicaire, instructeur de novices, etc.

la ville s'y retirent souvent et surtout avant les fêtes de Pâques pour y vaquer à la méditation, loin des soins du ménage et du commerce du monde. Plus de vingt religieux, sans compter les novices qu'on y élève, y font le service divin avec beaucoup de piété. »

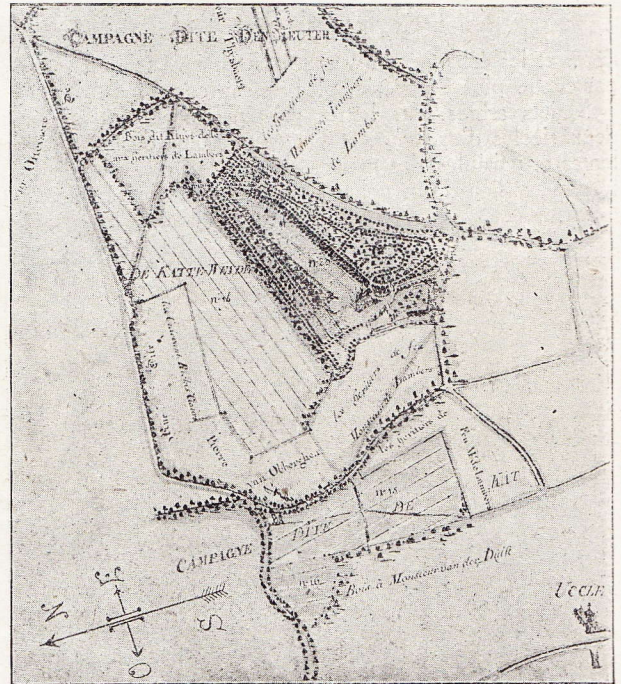
Après l'expulsion des religieux, en 1796, le couvent fut converti par la municipalité, à la demande de l'administration centrale, en prison correctionnelle pour le canton, « comme étant le local le plus propre et commode à cet effet ».

Mise en vente comme bien national, le 7 frimaire an VI, l'ancienne retraite des récollets fut acquise, au prix de 371,000 livres, par M. Pierre-Fr. Tiberghien, qui, d'après une « carte figurative » dressée après sa mort, en 1806, par le géomètre Bodumont, possédait à Uccle environ 56 hectares de biens, entre autres :

Le château de Boetendael,	
la ferme et le parc,	8 h. 6 a. 70 c.
La prairie attenante ou	
<i>Katte weyde</i> ,	7 h. 38 a. 35 c.
Terres sur le champ dit	
de <i>Kat</i> ,	4 h. 68 a. 55 c.

Ce beau plan est conservé au cabinet d'archives de la ville de Bruxelles, de même que le dessin de Wildens.

En 1816, la propriété fut vendue pour 30,000 florins ou 54,421 francs, à la baronne van der Duyn, née comtesse de Byland. Cette famille la céda, en 1859, à M. Adrien Bruneau. Elle passa ensuite



Boetendael et les abords en 1806
d'après le plan de Bodumont.

par héritage à la famille Waterman et par mariage à l'occupant actuel, M. l'avocat F. Bidart.

Presque rien n'a survécu de l'ancienne demeure des Franciscains de Boetendael : des caves voûtées, quelques dépendances peu luxueuses et des jardins en terrasse.

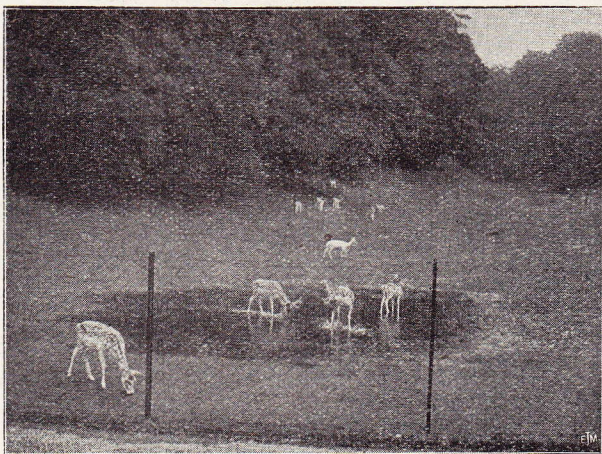
Le parc, toutefois, a conservé toute sa beauté, rien ne l'a souillé jusqu'à présent. Dans sa partie supérieure, il doit avoir l'aspect que les frères récollets lui ont connu. Ce parc est admirable, autant que celui de Wolvendael, et il a, comme celui-ci, de curieux accidents de terrain. Les clai-



Les tulipiers de Boetendael.

rières et les échappées n'y sont pas aussi vastes; on y trouve par contre plus de poésie, plus de sauvagerie.

Maints arbres, des hêtres principalement, ont au moins deux siècles d'existence et ont été témoins des promenades lentes et paisibles des moines. Un hêtre isolé près de l'entrée, au milieu d'une pelouse, se distingue par sa forme pittoresque et sa structure robuste. Sa belle cime en pyramide



Les daims de Boetendael.

a pu s'épanouir librement et surmonte un tronc trapu et imposant, dont les contreforts radicaux semblent être autant de muscles puissants s'agrippant au sol (1). On a ici un exemple

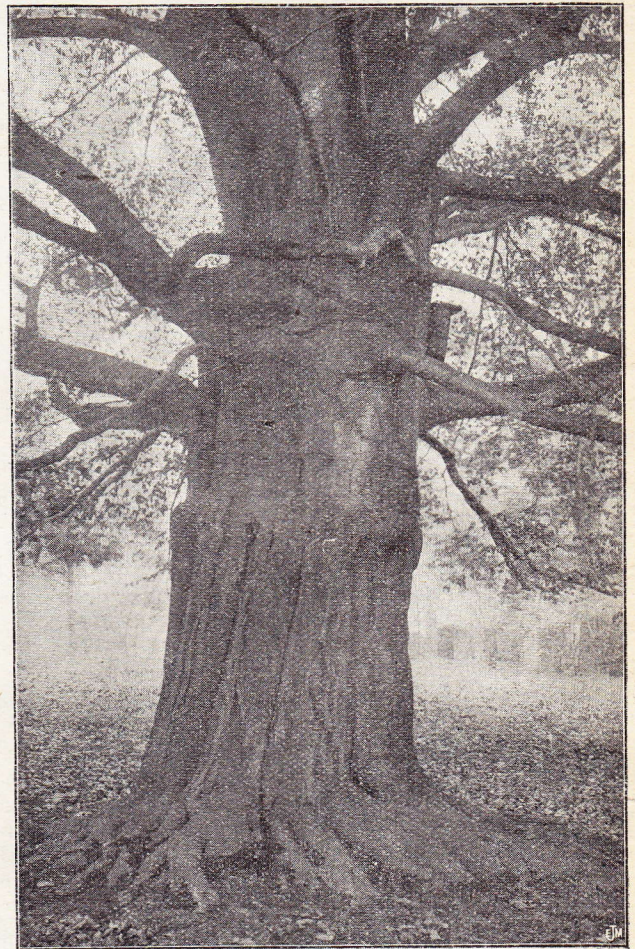
(1) Ce hêtre est greffé à hauteur d'homme. Sa circonférence à un mètre du sol est de 4^m25.

frappant de l'action bienfaisante de l'air et de la lumière sur l'architecture des arbres.

A signaler aussi un beau groupe de trois tulipiers et un ginkgo-biloba. Chose curieuse, les tulipiers ont été plantés au-dessus de souterrains et ils ont néanmoins beau port.

Le château est une demeure de plaisance ample et confortable, ornée d'un couronnement curviligne et que précède une pièce d'eau. Sa façade blanche se détache sur un fond opulent de verdure. Cette habitation, surhaussée et restaurée en 1909 sous la direction de M. l'architecte A. Dumont, rappelle l'aspect des châteaux du XVIII^e siècle, avec son avant-corps et son toit Mansard. Les deux façades principales sont précédées de terrasses vitrées.

Derrière cette jolie construction se creuse le vallon qui a



Le hêtre de Boetendael.

donné son nom à la propriété, le val de la Pénitence. C'est un ravin ombreux et giboyeux, où les ramiers volent en bande sous les hautes cimes. D'épais taillis et un manteau de feuilles mortes recouvrent les versants, où serpentent d'agréables chemins sylvestres. Ah ! le beau site ! Quel régal d'y flâner dans la solitude, loin du tintamarre de la ville et des regards importuns ! On y a l'impression de se trouver dans quelque coin perdu d'une forêt sauvage.

Une des dépendances du château était autrefois l'infirmerie ou la bibliothèque du couvent. On voit à l'étage une belle salle restaurée à une époque récente et dont le plafond porte la date 1750. C'est actuellement une magnifique salle de billard, décorée de meubles et d'objets d'art anciens.

Boetendael a une superficie égale aux trois quarts de Wolvendael, soit environ 14 hectares (1).

La pelouse située derrière le château, à l'entrée du valon, a été transformée en parc aux daims. Une dizaine de ces agiles et gracieux animaux y gambadent toute l'année durant (2).

On m'a conté l'anecdote que voici, au sujet de ces bêtes méfiantes et inoffensives : Pendant la guerre, M. Bidart, à cause des difficultés qu'il rencontrait pour ravitailler son troupeau, dut songer à réduire le nombre de bouches à nourrir. Il s'adressa à l'une des sociétés d'archers de la localité, qui lui délégua un tireur émérite.

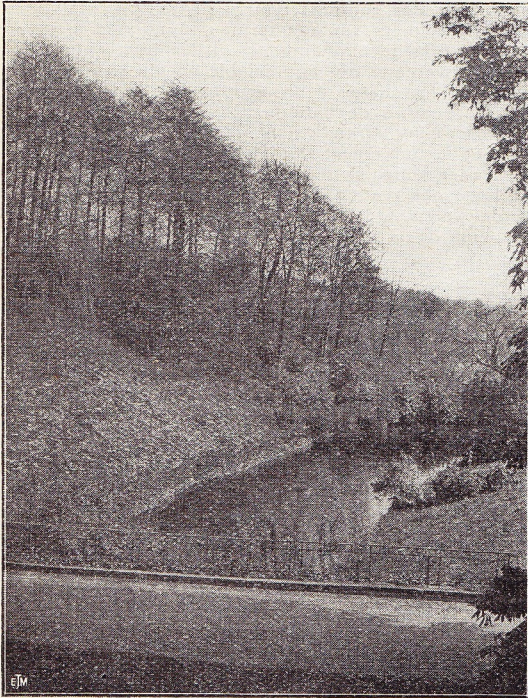
— Abattez ce daim-là, lui dit-on.

Et l'archer logea une flèche à pointe aciérée dans la tête... d'une daine. La flèche sortit par la bouche, mais resta logée dans la tête pendant plusieurs jours. La blessure se cicatrisa

a fait parvenir au gouvernement, prouve qu'il serait aisé d'établir une liaison entre Wolvendael et Boetendael, situés à une petite distance l'un de l'autre, et qui, réunis, formeraient un ensemble sans égal en Belgique.

J'aime à croire que cette suggestion trouvera de l'écho au sein du Conseil communal de la jolie commune d'Uccle. Celle-ci est appelée à une grande prospérité et elle aura le souci, j'en ai la conviction, d'étudier le problème avec largeur de vues et en envisageant l'avenir. Il lui sera facile d'intéresser à la question l'Etat et la Province, qui, au besoin, pourraient installer à Boetendael, comme on le fit pour le parc Duden, soit une école supérieure, soit un service administratif.

ARTHUR COSYN.



L'étang de Boetendael.

et la pauvre bête vit toujours... Une seconde flèche traversa la queue d'une autre daine...

On s'arrêta là, inutile de le dire.

* * *

Le magnifique domaine dont on vient de lire la description présente donc un double intérêt : il évoque des souvenirs historiques attachants et il constitue un joyau esthétique.

Il ne tardera pas à être mis en vente et il est à craindre qu'il ne tombe dans les mains de spéculateurs, disposés à le morceler pour en tirer le plus grand profit possible.

Pour écarter cette fâcheuse éventualité, il serait à souhaiter que les pouvoirs publics étudiassent la possibilité de sauvegarder cet incomparable trésor de beauté.

Le projet dressé par M. l'architecte P. Saintenoy, à la demande de la Commission des Monuments et que celle-ci

(1) Exactement 13 h. 68 a. 80 c. pour Boetendael et 20 h. 23 a. 35 c. pour Wolvendael.

(2) Les daims ne paraissent pas avoir survécu à l'état sauvage dans les bois brabançons après le XV^e ou le XVI^e siècle. Autrefois, on en nourrissait une centaine dans le parc du Palais de Bruxelles, pour l'agrément des princes.

Membres à vie donateurs

Les articles, trop rares à notre sens, qui paraissent dans cet organe ont habituellement trois titres en trois lignes : « *Membres à vie* (cotisation 150 francs), *Membres permanents* (collectivités : cotisation 250 francs), *Membres à vie donateurs* (cotisation minima 1,000 francs) ». Aujourd'hui, une seule ligne, un seul titre pour signaler à nos sociétaires le nom de ceux que leur dévotion au tourisme a décidés à faire un don important au Touring Club, sous forme d'une inscription de « membre à vie donateur ».

Cette précieuse liste des membres à vie donateurs est jusqu'à présent toute courte. Elle comprend les quatre noms suivants :

I. M. le notaire Louis Ooms, de Tessenderloo, membre du Conseil général du T. C. B. (déjà membre à vie sous le n° 104), cotisation 1,500 francs.

II. M. le vicomte Georges Vilain XIII, au château de Basel (Flandre orientale) et rue Froissard, 143, à Bruxelles (déjà membre à vie sous le n° 154, avec ses deux fils aux n°s 155 et 156), cotisation 1,000 francs.

III. M. Ernest Solvay, ingénieur, rue des Champs-Élysées, 43, à Bruxelles (déjà membre à vie sous le n° 28, et membre d'honneur), cotisation 1,000 francs.

IV. M. Georges Van Buggenhoudt, imprimeur, rue du Marteau, 5, à Bruxelles (déjà membre à vie sous le n° 275), cotisation 1,500 francs.

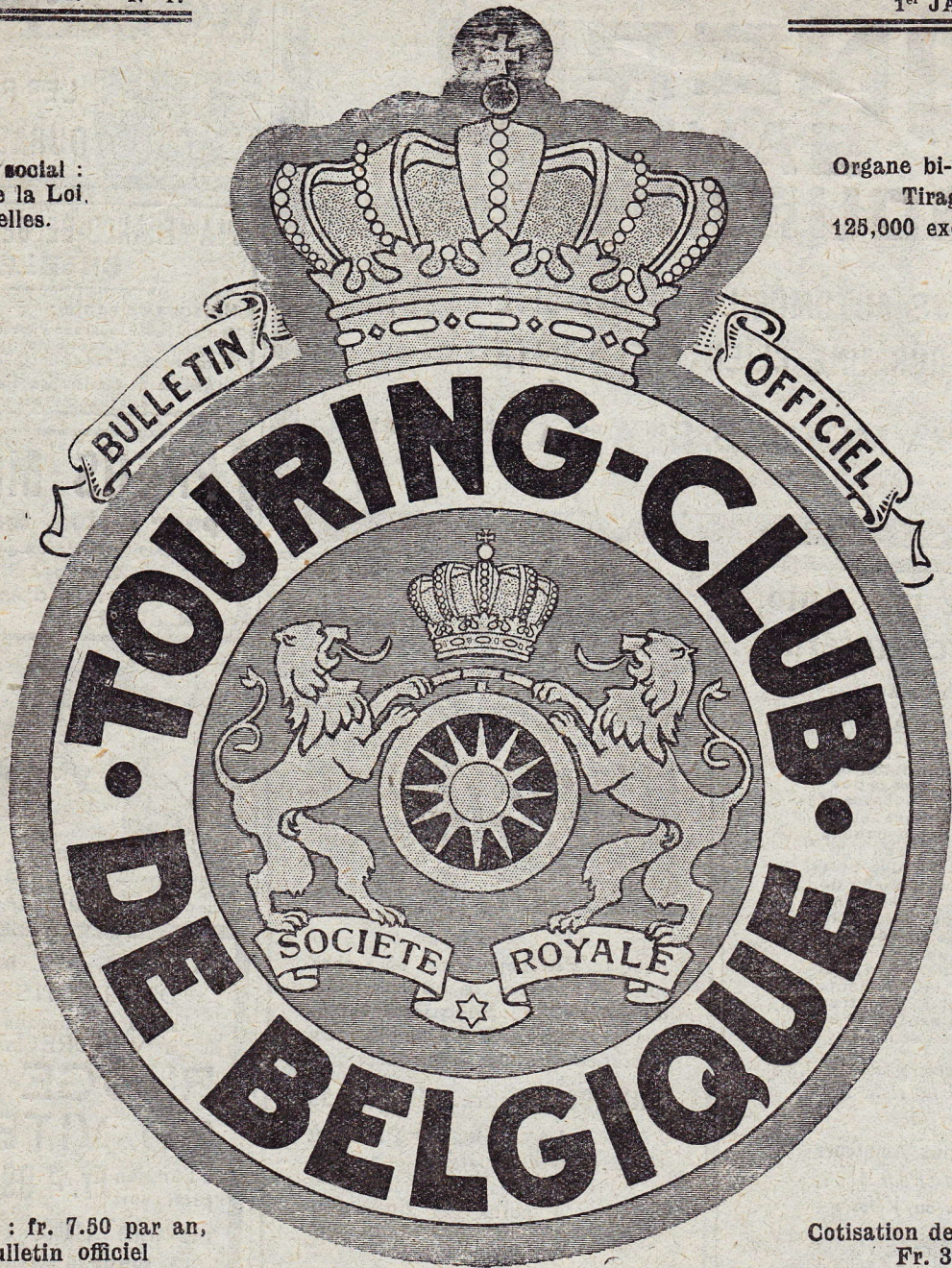
Les deux premiers ont été cités dans le Bulletin de l'année 1920 (pp. 430 et 477). Les deux autres sont nouveaux, et nous avons une satisfaction extrême à les introduire en cette qualité auprès de leurs « camarades » en Touring Club. M. Solvay a eu spécialement en vue, en s'inscrivant, d'aider au placement des *Bornes de l'Invasion*, au sujet desquelles nos lecteurs connaissent nos projets. M. Van Buggenhoudt, imprimeur de notre Bulletin officiel depuis de nombreuses années et bien connu, à ce titre, de nos lecteurs, a eu simplement le désir d'aider à la réalisation de tous les objectifs de l'Association. Tous deux nous feraient un grief d'en dire davantage à l'occasion de leur généreux apport. Nous leur adressons, sans autre commentaire, un chaleureux merci.

E. S.

Achetez tous le nouveau Calendrier du T. C. B. pour 1922. — Quatre superbes aquarelles d'Eupen, Malmédy, Ruines de Rhenardstein et Château fort de Burg-Reuland. Prix des quatre planches : 1 fr. 50 (franco Belgique, 1 fr. 75). Au dos, liste complète des réductions dans les théâtres et cinémas du pays entier.

Siège social :
44, rue de la Loi,
Bruxelles.

Organe bi-mensuel
Tirage :
125,000 exemplaires.



Cotisation : fr. 7.50 par an,
du Bulletin officiel
y compris le service

Cotisation de famille :
Fr. 3.50
sans Bulletin officiel.

SOMMAIRE

Nos primes de propagande	2	De Bordeaux à Port au Prince (Th. de Streitberg)	12
La Campine limbourgeoise (Léon Dommartin)	3	Automobilisme (H. C.)	16
Le château de Boetendael, à Uccle (Arthur Cosyn)	4	Pour nos nouveaux timbres-poste (Georges Leroy)	19
Membres à vie donateurs (E. S.)	7	Les bornes du front (Georges Leroy)	20
Le problème hôtelier (E. V. V.)	8	Conseil général et Conseil d'administration (E. S.)	20
Le vieux pont de Chiny (Georges Leroy)	9	Vers Verdun (suite et fin) (E. Bourguignon)	21
Le pont de Stolzenbourg (X...)	10	Variétés.	24
Une passerelle sur l'Ambève, dans les fonds de Quareux (Georges Leroy)	11		

Adresser la
CORRESPONDANCE { **REDACTION** : M. Georges Leroy, Rédacteur en chef du Bulletin, 44, rue de la Loi, Tél. Linthout 3434.
ANNONCES : M. Francis Lauters, 98, rue du Méridien, Bruxelles,
ADMINISTRATION (tout ce qui ne concerne pas le Bulletin) : T. C. B., 44, rue de la Loi, Bruxelles.

Visitez la GROTTÉ DE HAN, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.
Station : Rochefort. Six francs de réduction (12 francs au lieu de 18 francs) pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire, revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.

